

La défense nationale et la sécurité

Durée : 55 min

Barème : / 20 points

Barème : 1 point par question, soit 4 points par exercice

Unités : réponse sans unité = 0,5 point retiré

1 Analyse d'un document : la Constitution et la défense

/ 4 pts

- a. Extraits de la Constitution de la Ve République ; Président : « garant de l'indépendance nationale », « chef des armées » ; Premier ministre : « responsable de la défense nationale » ; Parlement : « autorise » la guerre et les prolongations.
- b. Le Président tire sa légitimité de l'élection par le peuple : les armées obéissent au pouvoir civil élu, non à un chef militaire ; c'est la subordination de la force armée à la démocratie, garantie contre les coups d'État.
- c. Trois jours pour informer le Parlement, quatre mois au-delà desquels sa prolongation est nécessaire ; avant 2008, aucun vote n'était exigé pour les OPEX ; exemple : Serval au Mali (janvier 2013), prolongée par vote en avril 2013.
- d. Le Président décide de l'engagement et du nucléaire (art. 5, 15), le Premier ministre coordonne les ministères (art. 21), mais le Parlement autorise la guerre, vote le budget et contrôle la durée des opérations (art. 35) : le Président n'agit ni seul ni sans limite.

Méthode — Quatre articles, trois acteurs : relever le verbe attaché à chacun (« est le chef », « est responsable », « autorise ») donne la réponse avant même d'expliquer.

2 Lecture d'un tableau : l'effort de défense

/ 4 pts

- a. $50,5 - 32,7 = 17,8$ milliards, soit $17,8 \div 32,7 \approx 54\%$; l'invasion de l'Ukraine par la Russie (février 2022) a conduit à la loi de programmation 2024-2030 (413 milliards).
- b. Le PIB a fortement baissé en 2020 avec la pandémie : un budget presque stable rapporté à une richesse moindre donne une part plus élevée ; le ratio dépend du dénominateur autant que du budget.
- c. Militaires d'active quasi stables (+ 7 000, soit + 3 %), réservistes presque doublés (36 000 → 80 000, + 122 %) : les armées misent sur une réserve nombreuse pour l'épaisseur et le lien armée-Nation plutôt que sur une armée de métier beaucoup plus grande.
- d. Pour : retour de la guerre en Europe, engagement des 2 % de l'OTAN, renouvellement de la dissuasion et du cyber ; contre : coût pour d'autres priorités (école, santé, climat) dans un contexte de dette élevée, débat sur l'utilité de certains programmes.

Attention — Une part du PIB n'est pas un budget : quand le PIB baisse, la part monte sans effort supplémentaire ; il faut toujours regarder les deux colonnes.

3 Connaissances : acteurs et repères

/ 4 pts

- a. Premier essai en 1960 ; composante océanique (quatre SNLE, un en patrouille permanente) et aéroportée (Rafale, missile ASMP-A) ; le Président seul décide ; stricte suffisance : un arsenal limité (≈ 290 têtes) au strict nécessaire pour dissuader, sans course aux armements.
- b. OTAN : alliance militaire de 1949, 32 membres dont États-Unis et Canada, article 5 de défense collective ; France membre fondateur, hors commandement intégré de 1966 à 2009 ; Union européenne : organisation politique de 27 États, défense compétence des États, PSDC et clause d'assistance (art. 42-7), pas d'armée européenne ; France moteur de l'Europe de la défense.
- c. EMC pendant la scolarité ; recensement en mairie dans les trois mois suivant 16 ans ; JDC avant 25 ans (en général à 17 ans) ; l'attestation de JDC est exigée pour le brevet, le bac, le permis et les concours, et le recensement entraîne l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.
- d. La gendarmerie est une force militaire ; elle est compétente dans les zones rurales et périurbaines ; la police nationale est civile et compétente dans les villes ; toutes deux dépendent du ministère de l'Intérieur.

Le point clé — Militaire ou civil, ville ou campagne, alliance ou union : le brevet vérifie les couples de notions, pas les noms isolés.

4 Étude de cas : inondation dans la vallée

/ 4 pts

- a. Préfet : représentant civil de l'État (Intérieur), dirige les secours ; sapeurs-pompiers : sécurité civile, surtout volontaires (collectivités, Intérieur) ; armée : hélicoptères (ministère des Armées, militaires) en appui ; gendarmerie ou police pour la circulation ; collégienne : citoyenne.
- b. ORSEC : plan d'organisation des secours en cas de catastrophe, déclenché par le préfet ; FR-Alert : alerte envoyée sur tous les téléphones d'une zone ; la rumeur peut provoquer une panique et gêner les secours : la lutte contre la désinformation fait partie des menaces hybrides suivies par l'État (Viginum).
- c. Depuis 1959, la défense est globale : elle vise toute menace pour la vie de la Nation, y compris les catastrophes ; la résilience (continuité de l'hôpital, des routes, de l'information fiable) est un objectif de la Revue nationale stratégique ; les armées appuient la sécurité civile comme lors des incendies ou de la pandémie.
- d. Elle incarne l'esprit de défense : le citoyen formé agit sans attendre ; dispositifs : formation aux gestes qui sauvent au collège, initiation aux premiers secours lors de la JDC, jeunes sapeurs-pompiers dès 11 ans, service civique en sécurité civile, réserve civique.

Erreur fréquente — Répondre « l'État » ou « les secours » ne suffit pas : chaque acteur doit être nommé avec son statut et son ministère, y compris le citoyen.

5 Développement construit : défendre la Nation aujourd'hui

/ 4 pts

- a. Défense = protection du territoire, de la population et des intérêts de la Nation, globale depuis 1959 ; menaces : terrorisme (2015), cyberattaques, guerre en Ukraine (2022), désinformation.
- b. Président chef des armées (art. 15), Premier ministre (art. 21), Parlement (art. 35, 2008) ; armée de métier depuis 1997, 200 000 militaires, LPM 2024-2030 (413 milliards, 2 % du PIB) ; dissuasion depuis 1960 ; OTAN (1949, art. 5, retour 2009), ONU, UE (art. 42-7).
- c. Police, gendarmerie, pompiers volontaires, Vigipirate, état d'urgence encadré ; recensement à 16 ans, JDC, inscription automatique ; réserve, service civique, pompiers volontaires ; gestes qui sauvent, FR-Alert : résilience et esprit de défense.
- d. La défense associe institutions et citoyens ; débat : 69 milliards en 2030 contre d'autres priorités ; rétablir un service national ou renforcer la réserve ; dissuasion indépendante contre traité d'interdiction ; position argumentée.

À retenir — Un développement sur la défense articule toujours l'État et le citoyen : les meilleures copies terminent par le rôle concret d'un jeune de 15 ans.